



Association
« Nos Enfants Menkes »
Association Loi 1901

BULLETIN D'ADHESION ET DE DON

A retourner à la trésorière de l'association :

Mme HIDALGO-FEVRE
12 rue Necker 95330 Domont

VOS COORDONNEES

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
N° et rue :
Complément d'adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone :
Email :

Comment souhaitez-vous être contacté ?

Email Courrier Téléphone

Vos relations avec la maladie de Menkes

Parents d'enfant(s) Famille, proches d'enfant :
Prénom de l'enfant* :
Date de naissance de l'enfant* :
 Sympathisant Professionnel de santé

* informations recueillies aux fins de recensement des enfants touchés ou ayant été touchés par la maladie

ADHESION/DON (merci de remplir un bulletin par adhésion)

Adhésion : 10 € de cotisation pour les étudiants, chômeur, et malade de longue durée. Nous demandons un justificatif.
 15 € pour tous les autres.

Votre adhésion est valable de date à date pour un an.

Vous recevrez une carte d'adhésion nominative.

Don ponctuel : €
 Je ne souhaite pas que mes coordonnées soient diffusées auprès des autres membres de l'association Nos enfants Menkes.

Si vous faites un chèque, bien mettre pour Ordre : Association Nos enfants Menkes.

Notre association est reconnue d'intérêt général : 66% du montant de vos dons et de votre adhésion sont déductibles de votre impôt sur le revenu pour les particuliers, et 60% pour les entreprises. Si vous souhaitez un reçu fiscal, renvoyez-le-nous avec ce bulletin. Vous le trouverez sur ce lien :

http://www.recus-fiscaux.com/wp-content/uploads/2011/04/ModeleRecuFiscal.Cerfa_11580_03.pdf

DATE ET SIGNATURE

.....
.....